



République Française

Département du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Date de convocation
21 SEPTEMBRE 2022

Objet de la délibération
ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 6 JUILLET 2022
CM 2022//09-D01

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 06/10/2022

**Extrait du registre
Des délibérations du conseil municipal
Commune de Capinghem**

Séance du 29 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux le 29 septembre, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : C MATHON, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V PARABOSCHI, T. WIDHEN, V. DUCOURAU, G. TRAPASSO, G. CHATEAU, G. OUDAERT, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY,

Absents excusés avec pouvoir : TREDEZ >pouvoir à MC. FICHELE, P. MOUCHON >pouvoir à T. WIDHEN, JM. CLERFAYT >pouvoir à Ch. MATHON, N. ROUBAUD >pouvoir K. UDRY, M. BILLOIR >pouvoir à V. PARABOSCHI, S. DUMORITER >pouvoir à G. CHATEAU,

Absents excusés sans pouvoir : M. WALICKI

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le procès-verbal en date du 6 JUILLET.

Monsieur le Maire demande si des modifications sont à apporter. Il n'y a pas de modification à apporter.

Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité,

- Le procès-verbal du 6 JUILLET 2022

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 06/10/2022